

# CYBERFORMATION COURS EN LIGNE POUR ÉLIGIBILITÉ À UN CRÉDIT

Victor vous offre 2 cours en ligne pour une meilleure gestion des risques relativement à votre pratique professionnelle :

**1er cours :** « Gérer les risques en utilisant des contrats écrits »  
Présentation de conseils pratiques pour éviter les risques involontaires ou imprévus relativement à la rédaction de contrats

**2e cours :** Se consacre aux risques liés à l'utilisation de la modélisation des informations sur le bâtiment (BIM) dans le cadre de la conception de projets visés par la norme LEED

## Avantages

- Cours gratuit
- Éligibilité à deux heures de crédits de formation technique
- Rabais sur votre prime d'assurance responsabilité professionnelle applicable au plus tard 30 jours après la date de renouvellement si le cours est suivi avant cette période (réduction de prime de **115 \$** par participant pour chaque cours complété jusqu'à concurrence de **5% de votre prime**). Si le cours est suivi 30 jours après le renouvellement, le crédit sera alors appliqué lors du prochain renouvellement.

## Comment accéder au centre de cyberformation

Pour accéder au centre de cyberformation, vous aurez besoin d'un numéro d'identification personnel (NIP), ainsi que du numéro de client de votre firme (aussi appelé ISN). Pour obtenir un NIP, envoyez un courriel, avec votre nom, celui de votre firme ainsi que votre numéro de police, à l'adresse suivante ; [cyberformation.ca@victorinsurance.com](mailto:cyberformation.ca@victorinsurance.com) Vous recevrez par la suite, les instructions afin de procéder.